



Distr.
GENERALE
S/2809
15 octobre 1952
FRANCAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU PRESIDENT DU CONSEIL DE
SECURITE AU SUJET DES POUVOIRS DES REPRESENTANTS DE L'INDE
AU CONSEIL DE SECURITE

En application des articles 14 et 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de porter à votre connaissance qu'il a reçu, de Son Excellence Jawaharlal Nehru, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Gouvernement de l'Inde, un télégramme en date du 14 octobre 1952 l'informant que la délégation du Gouvernement de l'Inde auprès du Conseil de sécurité, pour l'examen de la question Inde-Pakistan, se composera de : 1) Mme Vijaya Lakshmi Pandit, représentante; 2) M. V. K. Krishna Menon, représentant suppléant; 3) M. Rajeshwar Dayal, représentant suppléant.

De l'avis du Secrétaire général, ce télégramme constitue des pouvoirs suffisants.

